

Contournement de L'Annonciation

Description du projet modifié

1. Localisation du tracé

D'une longueur totale de 7.7 kilomètres, le tracé de la future 117 évitera, par l'ouest, le village de L'Annonciation et la zone urbanisée de Marchand.

Le point de départ de la déviation se situe approximativement à 2,6 kilomètres au sud de l'intersection de la rue du Pont. Plus précisément, le point de raccordement à l'actuelle route 117 est localisé sur les lots no. 39 et 40, à environ 300 mètres au sud de la limite sud des municipalités de L'Annonciation et Marchand.

La route de déviation se terminera à la route 117 actuelle, au nord de l'agglomération de L'Annonciation, dans les limites du canton Marchand. Le raccordement se fera, sur les lots 65, 66a et 67, à environ 1,4 kilomètre au nord de la route 321 qui donne accès à la municipalité de Lac-Nominingue.

2. Caractéristiques générales et profil-type du tracé de la déviation

Tel que démontré par l'étude de justification, les besoins actuels de circulation justifient pour l'instant la construction d'une chaussée à deux voies de largeur. La première chaussée à être mise en place sera la chaussée est, soit celle qui est la plus près du village. Lorsque les besoins le justifieront, une nouvelle chaussée pourra être construite.

Dans sa phase ultime, la déviation de la route 117 comprendra deux chaussées distinctes, à deux voies chacune, séparées par un terre-plein central d'une largeur de 26 mètres. Les voies de roulement seront de 3.7 mètres de largeur et avec, lorsque requis, des voies auxiliaires.

Les accotements auront 3.0 mètres de largeur et ils seront pavés. L'emprise minimale requise pour la mise en place de la route de déviation (4 voies) sera de l'ordre de 110 mètres. Sa largeur variera le long du tracé de la déviation suivant les infrastructures à construire et l'importance des remblais et des déblais. À titre d'exemple, à la hauteur de l'accès central, l'emprise nécessaire à la construction de la déviation et des bretelles d'accès sera d'environ 200 mètres.

3. Accès prévus

Conformément à la norme du ministère des Transports et en raison de sa classification fonctionnelle en tant que route nationale, la déviation de la route 117 se fera sans accès sauf aux endroits suivants, à savoir :

- Aux deux extrémités du tracé, pour les raccordements sud et nord avec la route 117 actuelle;
- Au centre du tracé, pour le raccordement au centre-ville de L'Annonciation, à la hauteur de la rue Marois. Le ministère des Transports répond, par cet aménagement, aux demandes formulées en ce sens par les municipalités de L'Annonciation et Marchand. La présence de cet accès additionnel permettra un accès additionnel pour accéder au centre de l'agglomération.

Le raccordement nord (à la hauteur de la route 321) sera étagé et aménagé en échangeur alors que le raccordement sud demeurera à niveau tant et aussi longtemps que les besoins de circulation ne justifieront pas la mise en place d'un échangeur. Toutefois, dans l'immédiat, sur une longueur approximative de un kilomètre, le raccordement sud sera aménagé avec deux chaussées séparées.

L'échangeur central donnant accès à la rue Marois n'inclura que les manœuvres de sortie dans les deux directions. Aucune bretelle d'accès au contournement n'est prévu pour cet échangeur.

Enfin, la montée Paquette sera sectionnée par la route de déviation. À l'est de la déviation, la montée Paquette sera aménagée en boucle alors qu'à l'ouest un chemin de desserte la reliera au futur échangeur et, via celui-ci, à l'accès central au village de L'Annonciation.

4. Échéancier et coûts de réalisation du projet

Le ministère des Transports prévoit faire la mise en service de la déviation de la route 117 au cours de l'année 2008; les travaux de construction, d'une durée totale de deux ans, seront donc amorcés au plus tard en 2007.

Le coût total du projet est estimé à 17 300 000 \$, soit 1 100 000 \$ pour les acquisitions et 16 200 000 \$ pour la construction proprement dite. Les coûts de construction se répartissent de la façon suivante : 9 600 000 \$ pour la déviation et le raccordement sud, 2 500 000 \$ pour l'accès central, le viaduc et les bretelles d'accès et, enfin, 4 100 000 \$ pour l'échangeur à la hauteur de la route 321.